



COMMUNIQUE DE PRESSE

Aix-en-Provence, 2 juillet 2021

NOMINATION DE GERMAIN LICCIONI EN QUALITE DE COUNSEL

Nous avons le plaisir d'annoncer la promotion de Germain LICCIONI au sein du département Contentieux Entreprises.

Titulaire d'un Master II Droit des Affaires, Germain a débuté sa carrière à Paris, en 2014. Il a ensuite rejoint CADJI en 2020. Il est, par ailleurs, chargé d'enseignement à la Faculté d'Economie et de Gestion d'Aix-en-Provence. Il est responsable du département contentieux entreprises du cabinet.

Les associés précisent : « Notre cabinet grandit de manière raisonnée. Nous rejoindre suppose une subtile alchimie entre une solide expertise technique, des qualités humaines et une pleine adhésion aux valeurs CADJI. La rencontre est primordiale. Avec Germain, nous nous sommes choisis. Depuis sa création en 1984, le contentieux a toujours été au cœur de notre cabinet. Nous allons ensemble consolider notre activité. Offrir à nos clients une vision globale et résoudre les situations contentieuses les plus complexes ».

« Intégrer CADJI est une belle évolution professionnelle. Fort de sa fibre contentieuse historique, c'est un cabinet qui porte un regard neuf sur le métier d'avocat. CADJI est une marque reconnue, qui transcende les qualités individuelles des professionnels qui la composent en faisant de leur complémentarité un atout majeur. Ces compétences croisées apportent une valeur ajoutée réelle dans l'appréhension stratégique des contentieux que nous confient les entreprises et leurs dirigeants. Etre nommé conseil, responsable du département contentieux entreprises, est un témoignage de confiance et une chance que tout avocat passionné aspire à saisir un jour » déclare Germain LICCIONI.

A PROPOS DE CADJI Avocats

Un ancrage régional depuis plus de 35 ans.

- : Cadji, c'est un état d'esprit : un acteur indépendant avec une dimension entrepreneuriale forte,
- : un choix marqué de discrétion sur l'identité de nos clients et des opérations que nous menons,
- : une attention particulière portée à la qualité du lien tissé avec notre équipe, nos clients et nos
- : partenaires, la construction de « La Maison CADJI », notre siège social ; bien plus qu'un lieu de
- : vie, un projet engagé.
- : L'un de nos leitmotifs : cultiver la joie !

#passion #excellence #agilité #humanité #éthique #indépendance #noussoyonsdemain

Pour plus d'information : www.cadji-avocats.com

Contact : Isabelle Dagallier | secretariat.general@cadji-avocats.com | 04 42 16 02 00